

Le 06 Octobre, rassemblons-nous pour exiger l'arrêt de la répression syndicale !

La direction monte d'un cran dans la répression anti SUD-Rail.



Pendant la grève reconductible de mai et juin derniers, à plusieurs reprises, le Secrétaire d'Etat chargé des transports et le président de la SNCF ont fustigé les grévistes et diffamé la Fédération SUD-Rail et ses représentants.

Aujourd'hui, de manière plus sournoise, la direction veut prendre sa revanche en sanctionnant ceux dont l'action syndicale s'oppose à leur politique.

Les patrons mènent une lutte des classes acharnée...

Les patrons organisent la lutte des classes en utilisant tous les moyens, y compris illégaux, pour défendre leurs intérêts financiers, leurs pouvoirs économiques et politiques, favorisant les plus riches au détriment du plus grand nombre.

Aujourd'hui, les patrons colportent des mensonges sur les cheminot-es, remettent en cause le droit de grève, sanctionnent ceux qui s'opposent à la dégradation imposée de leurs conditions d'emploi, trouvant même dans les rangs syndicaux des serviteurs zélés prêts à les aider pour faire barrage à ceux qui organisent la lutte.

...et tentent de criminaliser toutes les actions syndicales

- Lorsque nous défendons nos droits et organisons la riposte, nous sommes des casseurs !??
- Lorsque nous mettons l'outil syndical au service de ceux qui sont victimes des choix d'éclatement des entreprises publiques, de remises en cause de leurs statuts et réglementations, nous sommes des agitateurs !??

Et lorsque nous agissons pour contrer ceux qui passent en force des réformes contre l'avis d'une très grande majorité des cheminot-es, ils exercent leur pouvoir à l'encontre des syndicalistes honnêtes, en les sanctionnant !

Le 6 octobre, organisons la riposte !

Ne nous laissons pas bâillonner et exigeons le retrait des sanctions et des poursuites judiciaires engagées à l'encontre de tous ceux qui ont lutté contre la loi travail et pour défendre leurs conditions de travail à la SNCF contre une convention collective ferroviaire et un accord d'entreprise au rabais !

Ces sanctions sont arbitraires, et anti-statutaires !

Ces sanctions sont revanchardes !

Elles n'ont qu'un but, affaiblir le syndicalisme de lutte et avec lui le mouvement social, pour rendre encore plus compliquée la défense de nos droits. Le 6 octobre, notre camarade Alain, délégué SUD-Rail, est convoqué devant le conseil de discipline, alors qu'il n'a fait que participer à des actions intersyndicales lors du conflit !

Comme pour d'autres, en gare de St Lazare, à Saint-Etienne, à Strasbourg... la direction veut s'en servir d'exemple afin de durcir les conditions légales pour faire grève, et dissuader les salariés de faire tout simplement du syndicalisme !

De plus en plus de patrons voyous...

Cette répression systématique des autorités et/ou des hiérarchies en place, vis-à-vis de ceux qui s'opposent aux gouvernants et à leurs choix, est de plus en plus brutale. **Solidaires, SUD-Rail et le Réseau Rail Sans Frontière condamnent cette violence qui ne cesse d'augmenter de la part des patrons et du gouvernement contre les salariés, et appellent à soutenir toutes les initiatives pour lutter contre cette répression.** Air France, Good Year, SNCF, PTT... c'est tous ensemble que nous devons combattre la répression syndicale et la criminalisation du mouvement social.

Ils ne nous arrêteront pas !

Ils n'achèteront pas la complicité des syndicalistes SUD-Rail !

Nous sommes de plus en plus nombreux et les actions syndicales portées par les syndicats SUD, dont SUD-Rail, sont utiles au mouvement social et appréciées d'un nombre croissant de salariés. Nul doute, en effet, que la direction craigne que la révolte sociale se diffuse partout, mais avec sa politique, c'est désormais inéluctable. Malgré les menaces, les sanctions infligées injustement, ils ne feront pas taire les salariés en colère et nos camarades de SUD-Rail.

Aujourd'hui, face aux nombreuses attaques sur leurs droits, les salariés des entreprises et des services publics sont en état de légitime défense face à la casse du code du travail et à la privatisation des services publics. Nous ne sommes pas des criminels !!!

**Le 6 octobre, rassemblons-nous
Gare de l'Est à 13h,
pour exiger l'arrêt des sanctions et
dire STOP à la répression syndicale !**

- Tous ensemble, condamnons avec fermeté les violences patronales et leur système qui plongent les salariés dans l'exaspération, jusqu'au suicide !
- Condamnons ce management anxigène et violent qui exclut et maltraite ceux qui pensent autrement !
- Exigeons le retrait des sanctions et des poursuites judiciaires engagées contre les syndicalistes et les salariés qui luttent !



NOUS NE NÉGOCIERONS PAS LE POIDS DE NOS CHÂÎNES !

NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE

RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL

Solidaires